Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de **Sainte-Luce-sur-Loire**

Travaux de rénovation de la chaufferie de l'hôtel de ville

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Coordonnées de l'acheteur : commune de Sainte-Luce-sur-Loire, esplanade Pierre Brasselet, BP 88109, 44981 Sainte-Luce-sur-Loire cedex, tél. 02 40 68 16 00, email : marches.publics@sainte-luce-loire.com
Profil acheteur : http://www.sainte-luce-loire.e-marchespublics.com
Correspondant : M. Mariel.
Objet du marché : travaux de rénovation de la chaufferie de l'hôtel de ville.
Modalité de retrait du dossier de consultation : le dossier de consultation est à télécharger à l'adresse suivante :
http://www.sainte-luce-loire.emarchespublics.com
Le marché n'est pas alloti.
Les candidats ont l'obligation d'effectuer une visite avant de déposer leur offre.
Date limite de remise des offres : lundi 23 juin 2025 à 12 h 00.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 mai 2025.

Nantes, 34-36, rue Romain-Rolland, travaux de curage, désamiantage déconstruction et démolition de 2 cages d'un immeuble d'habitations

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nantes Métropole Habitat - Office Public de l'Habitat de la Métropole Nantaise, M. le Directeur général, 26, place Rosa-Parks, BP 83618, 44036 Nantes 1. Tél. 02 40 67 07 07.
Siret : 27440002700307.
Référence acheteur : 25.048.
L'avis implique un marché public.
Objet : Nantes, 34-36, rue Romain-Rolland, travaux de curage, désamiantage déconstruction et démolition de 2 cages d'un immeuble d'habitations.
Procédure : procédure adaptée.
Forme du marché :
Prestation divisée en lots : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Dépôt dématérialisé : activé.
Remise des offres : 13 juin 2025 à 16 h 30 au plus tard.
Envoi à la publication le : 23 mai 2025.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : https://www.nmh.fr/Espace-Entreprise/L-espace-marches-publics-de-NMH/Avis-de-publicite-et-Dossiers-de-consultation

Accès aux combles et rénovation des installations de ventilation de la salle de restauration

AVIS D'APPEL D'OFFRES À LA CONCURRENCE

Identification du maître d'ouvrage : S.A. CISN Résidences Locatives, 13, avenue Barbara, 44570 Trignac.
Procédure de passation : procédure ouverte.
N° de publication au JOUE :
Lieu d'exécution : foyer Coët Rozic, 4, rue de Coët-Rozic, 44160 Pontchâteau.
Durée du contrat : 4 mois.
N° et désignation des lots :
Lot 1 : serrurerie.
Lot 2 : menuiseries bois.
Lot 3 : plafond suspendu.
Lot 4 : clôture.
Lot 5 : CVC, électricité.
Dossier de consultation : la liste du lot et le DCE sont consultables et téléchargeables sur le site www.ao-cisn.immo et http://www.synapse-ouest.com
Conditions principales de l'appel d'offres :
Date limite de réception des offres : le jeudi 10 juillet 2025 à 17 h 00 (terme impératif).
Modalité de dépôt du dossier : les candidats doivent répondre en dématérialisation.
Critères de sélection des candidatures et des offres : cf. règlement de consultation.
Renseignements :
D'ordre techniques et administratifs : M. Piet. Tél. 02 40 22 95 42.
Date d'envoi à la publication : 20 mai 2025.

L'HABITAT AU CŒUR.

Travaux de construction neuve pour l'opération La Petite Brèche

PROCÉDURE ADAPTÉE

Silène Habitat, Mme Sandrine Williamson, directrice générale, 17, rue Pierre-Mendès-France, 44600 Saint-Nazaire, tél. 02 53 48 44 44.
Siret : 44212836900018.
Référence acheteur : 25MAPA024.
L'avis implique un marché.
Objet : travaux de construction neuve pour l'opération La Petite Brèche.
Procédure : procédure adaptée.
Forme du marché :
Prestation divisée en lots : oui.
Lot 01 : VRD, espaces verts.
Lot 02 : gros oeuvre.
Lot 03 : ravalement.
Lot 04 : charpente bois.
Lot 05 : couverture.
Lot 06 : métallerie.
Lot 07 : menuiseries extérieures.
Lot 08 : menuiseries intérieures.
Lot 09 : cloisons sèches, doublages, plafonds suspendus.
Lot 10 : revêtements de sols PVC.
Lot 11 : peintures.
Lot 12 : électricité.
Lot 13 : plomberie.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Dépôt dématérialisé : activé.
Remise des offres : 26 juin 2025 à 14 h 00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 23 mai 2025.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : http://agysoft.marches-publics.info/

Commune de **Nort-sur-Erdre**

Construction d'un complexe cinématographique de 3 salles et d'un parking souterrain

PROCÉDURE ADAPTÉE

Avis de pré-information ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information.
1.Acheteur :
1.1 Acheteur : Nom officiel : mairie de Nort-sur-Erdre.
Forme juridique de l'acheteur : autorité locale.
Activité du pouvoir adjudicateur : services d'administration générale :
2.Procédure :
2.1 Procédure : Titre : construction d'un complexe cinématographique de 3 salles et d'un parking souterrain.
Description : construction d'un complexe cinématographique de 3 salles, d'un parking souterrain et aménagement des espaces publics environnants.
2.1.1 Objet :
Nature du marché : marché de travaux.
Nomenclature principale (CPV) : 45212150 - Travaux de construction de cinémas.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45223310 - Travaux de construction de parkings souterrains.
2.1.2 Lieu d'exécution :
Adresse postale : rue de la Fraternité. Ville : Nort-sur-Erdre. Code postal : 44390.
Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01). Pays : France.
2.1.4 Informations générales :
Base juridique : Directive : 2014/24/UE.
3. Partie_allotissement prévisionnel :
Titre : VRD-Terrassement.
Description : réalisation des travaux de voirie et de réseaux divers, ainsi que des terrassements.
Nomenclature principale (CPV) : 45112500 - Travaux de terrassement.
Titre : gros oeuvre.
Description : réalisation des travaux de maçonnerie et de gros oeuvre.
Nomenclature principale (CPV) : 45262310 - Travaux de mise en oeuvre de béton armé.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45262522 - Travaux de maçonnerie.
Titre : charpente bois et métallique, murs à ossature bois.
Description : réalisation des travaux de charpente bois et métallique, murs à ossature bois.
Nomenclature principale (CPV) : 45261100 - Travaux de charpente.
Titre : étanchéité.
Description : réalisation des travaux de étanchéité.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45261420 - Travaux d'étanchéification.
Titre : bardage bois.
Description : réalisation des travaux de bardage bois.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45262650 Travaux de bardage
Titre : menuiseries extérieures aluminium.
Description : réalisation des travaux de menuiseries extérieures aluminium.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45421000 - Travaux de menuiserie.
Titre : métallerie-serrurerie.
Description : réalisation des travaux de métallerie et de serrurerie.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 44316500 - Serrurerie.
Titre : menuiseries intérieures, agencement.
Description : réalisation des travaux de menuiseries intérieures, agencement.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45421000 - Travaux de menuiserie.
Titre : cloisons sèches.
Description : réalisation des travaux de cloisons sèches.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45421141 - Travaux de cloisonnement.
Titre : plafonds suspendus.
Description : réalisation des travaux de plafonds suspendus.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45421146 - Mise en place de plafonds suspendus.
Titre : revêtements de sols.
Description : réalisation des travaux de revêtements de sols.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45432100 - Travaux de pose de revêtements de sols.
Titre : peinture.
Description : réalisation des travaux de revêtements de sols.
Nomenclature principale (CPV) : 45442110 - Travaux de peinture de bâtiments.
Titre : ascenseur électrique.
Description : réalisation des travaux de fourniture et pose d'ascenseur électrique.
Nomenclature principale (CPV) : 45313100 - Travaux d'installation d'ascenseurs.
Titre : plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation, rafraichissement.
Description : réalisation des travaux de plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation, rafraichissement.
Nomenclature principale (CPV): 45332400 - Travaux d'installation d'appareils sanitaires.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45332000 - Travaux de plomberie et de pose de conduits d'évacuation.
Nomenclature supplémentaire (CPV) : 45331000 - Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation.
Titre : panneaux photovoltaïques.
Description : réalisation des travaux de panneaux photovoltaïques.
Titre : courants forts, courants faibles.
Description : réalisation des travaux de courants forts, courants faibles.
Nomenclature principale (CPV) : 45311000 - Travaux de câblage et d'installations électriques.
Titre : fauteuils de cinéma.
Description : fourniture et pose de fauteuils de cinéma.
Nomenclature principale (CPV) : 39113100 Fauteuils.
Titre : équipements cinématographiques.
Description : fourniture et pose de équipements cinématographiques.
Nomenclature principale (CPV) : 38652000 - Projecteurs cinématographiques.
Titre: Aménagements extérieurs, espaces verts.
Description: réalisation des Aménagements extérieurs, espaces verts.
Nomenclature principale (CPV) : 90910000 - Services de nettoyage.
Titre: mobilier.
Description: fourniture de mobilier.
Nomenclature principale (CPV) : 39151000 - Mobilier divers.
Titre: signalétique.
Description: fourniture et mise en place de signalétique.
Nomenclature principale (CPV) : 30195600 - Tableaux d'affichage ou accessoires.
3.1.5 Informations générales :
Participation réservée : la participation n'est pas réservée.
3.1.6 Documents de marché :
Adresse des documents de marché :
https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1094642
3.1.7 Conditions du marché public :
Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : non.
3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen :
Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes.
8.Organisations :
8.1 ORG-0001
Nom officiel : mairie de Nort-sur-Erdre.
Numéro d'enregistrement : 21440110100016.
Adresse postale : 30, rue Aristide-Briand. Ville : Nort-sur-Erdre. Code postal : 44390.
Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01). Pays : France.
Adresse électronique : virginie.chupin@nort-sur-erdre.fr
Téléphone +33 2 51 12 09 84.
Adresse internet : https://www.e-marchespublics.com
Rôles de cette organisation : acheteur.
8.1 ORG-0002.
Nom officiel : tribunal administratif de Nantes.
Numéro d'enregistrement : 174 400 051 00010.
Adresse postale : 6, allée Îles-Gloriette, CS 24111. Ville : Nantes. Code postal : 44041.
Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01). Pays : France.
Rôles de cette organisation : organisation chargée des procédures de recours.
8.1 ORG-0000.
Nom officiel : Dematis.
Numéro d'enregistrement : 45072478600030. Ville : Paris. Code postal : 75015.
Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101). Pays : France.
Adresse électronique : contact@dematis.com
Téléphone +33 1 72 36 55 48.
Adresse internet : www.dematis.com
Rôles de cette organisation : TED eSender.
Informations relatives à l'avis :
Identifiant/version de l'avis :
00000000-0000-4000-a000-000000000000 - 01.
Type de formulaire : planification.
Type d'avis : avis de pré-information ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information.
Date d'envoi de l'avis : 14 mai 2025 00:00 + 02:00.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français.
Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question : 2 juin 2025.

Emploi

Le salarié peut être client d'un concurrent de son patron

Un salarié peut être client d'un concurrent de son patron et le faire savoir, à moins que cela ne soit contraire aux obligations de son contrat.
La Cour de cassation a jugé ainsi lorsqu'un exploitant de salle de sport reprochait à un de ses managers sportifs de s'entraîner dans une salle concurrente et de le publier sur un réseau social. L'employeur affirmait que cela constituait un manquement à l'obligation de loyauté. Cependant, les juges ont estimé qu'il n'y avait pas de méconnaissance des obligations découlant du contrat de travail.
De même, la Cour de cassation a jugé qu'un salarié vendeur de voiture avait le droit d'acheter une voiture personnelle d'une marque concurrente à celle qu'il représentait, au nom du respect de la vie privée. (Cass. Soc, 23.10.2024, E 23-18.381).

Avis administratifs

Commune de PONT-SAINT-MARTIN
Projet de révision générale du Plan local d'urbanisme (dossier soumis à évaluation environnementale) du lundi 26 mai 2025 au vendredi 27 juin 2025 inclus clôturé le vendredi 27 juin 2025 à 17 h 00

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-071URB du 10 avril 2025, le maire de Pont-Saint-Martin, M. Yannick Fétiveau par délégation, a décidé de soumettre à l'enquête publique le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme.
Par décision n° E25000032/44 en date du 14 février 2025, M. le Président du tribunal administratif de Nantes a désigné :
- M. Gérard Lafage en qualité de commissaire enquêteur,
- M. Bernard Valy en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier d'enquête publique, en versions papier et numérique sur un ordinateur, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, permettant au public de consigner ses observations et l'exposé des motifs seront mis à disposition du public en mairie de Pont-Saint-Martin, 14, rue de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit :
- les lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 00,
- le jeudi : de 8 h 45 à 12 h 15 (fermée le jeudi après-midi),
pour une durée de 33 jours, du 26 mai 2025 au 27 juin 2025 inclus.
Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public à la salle de la charmille, située 7, rue des Combes à Pont-Saint-Martin, pour des permanences aux jours et heures suivants :
- lundi 26 mai 2025, de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 3 juin 2025, de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 11 juin 2025, de 14 h 00 à 17 h 00,
- samedi 21 juin 2025, de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 27 juin 2025, de 14 h 00 à 17 h 00.
Pendant la durée de l'enquête chacun pourra prendre connaissance du dossier sur le lieu de l'enquête sus désigné ainsi qu'en mairie et sur le site internet de la commune (www.mairie-pontsaintmartin.fr), et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions :
- soit sur le registre d'enquête déposé à cet effet,
- soit sur le registre d'enquête électronique disponible sur le site internet de la commune de Pont-Saint-Martin à l'adresse suivante :
www.mairie-pontsaintmartin.fr
- soit par courrier adressé à l'attention de M. le Commissaire enquêteur : mairie de Pont-Saint-Martin, 14, rue de la Mairie, 44860 Pont-Saint-Martin,
- soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
enquetepublique@mairie-pontsaintmartin.fr
À l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire le dossier d'enquête avec son rapport et ses conclusions motivées. Ce rapport sera tenu à la disposition du public à la mairie de Pont Saint Martin aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la commune (www.mairie-pontsaintmartin.fr) et à la Préfecture de la Loire-Atlantique pendant une durée d'un an.
Le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur seront ensuite soumis au Conseil Municipal de la commune de Pont-Saint-Martin. Le Conseil Municipal se prononcera alors par une délibération sur le projet de la révision générale du Plan local d'urbanisme.

Vie des sociétés

DESHYOUEST
Société coopérative agricole
à capital variable
Agréée sous le numéro 12431
Siège social : CHANGÉ (53810)
La Déloire
RCS Laval 409 748 662

CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les adhérents de la coopérative Déshyouest sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 13 juin 2025 à la salle des Roseaux, espace d'Elva, place des Anciens-Combattants, 53810 Changé de 9 h 30 à 16 h 00.
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :
- rapports du conseil d'administration,
- présentation des comptes,
- rapport du commissaire aux comptes
- approbation des comptes et quitus aux administrateurs,
- constatation de la variation du capital social,
- renouvellement du tiers sortant des administrateurs,
- affectation du résultat,
- budget alloué aux activités du conseil d'administration,
- budget pour les formations des administrateurs,
- nomination commissaire aux comptes,
- pouvoirs sur les formalités,
- rapport d'orientation,
- questions diverses.
Chaque adhérent de Déshyouest aura la faculté de consulter pendant quinze jours précédents l'assemblée générale les comptes et rapports au siège de la coopérative.
Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

Pour le Conseil d'administration
Le Président
Antoine PRIOUX.

SUNPV CONNECT
Société par actions simplifiée
À capital variable
Au capital souscrit de 3 000 euros
Siège social : 62, rue du Moulin-Deroux
44440 RIAILLÉ
En cours d'immatriculation
au RCS de Nantes

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Riaillé (44) du 26 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée à capital variable.
Dénomination : SUNPV Connect.
Siège : 62, rue du Moulin-Deroux, 44440 Riaillé.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital souscrit : 3 000 euros divisé en 150 actions de catégorie "P" de 20 euros chacune, entièrement libérées.
Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit (capital plancher) : 3 000 euros.
Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger :
- d'assurer le rôle de personne morale organisatrice (PMO) dans le cadre d'opérations d'autoconsommation collective, conformément à l'article L.315-2 du Code de l'énergie, notamment :
- de regrouper et coordonner les producteurs et consommateurs participant de manière active à ces opérations ;
- de conclure et gérer les conventions d'autoconsommation collective ;
- d'assurer les relations avec les gestionnaires de réseau, les fournisseurs et les prestataires techniques ;
- de développer, expérimenter et promouvoir les modèles d'autoconsommation collective en France.
- de collecter des capitaux en modèle crowdfunding pour le déploiement de centrale photovoltaïque.
- toute activité annexe ou connexe à l'objet susmentionné ;
- et plus généralement, la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, soit par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, soit de toute autre manière. Toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles de favoriser le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, notamment via la souscription de tous emprunts contractés auprès de tous organismes bancaires ou financiers destinés à financer le prix d'acquisition d'actifs acquis pa la Société ; et l'octroi, au titre des dettes ou engagements contractés par la société, de toutes garanties sollicitées de quelque nature qu'elles soient ; la réalisation d'opérations de trésorerie avec des sociétés ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres au sens de l'article L.511-7 du Code monétaire et financier.
Transmission des actions : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, sauf en cas d'associé unique.
Exercice du droit de vote : sous réserve des dispositions légales, chaque action de catégorie "O" donne droit à une voix ; chaque action de catégorie "P" donne droit à dix voix.
Président : M. Thomas Lecaille, demeurant 192, rue du Bois Laurent, 44440 Riaillé.
La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

La Une du journal, un cadeau original

Flashez le QR Code
ouest france

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
Beaux-livres • Maison décoration
Tourisme • Histoire Cuisine
Loisirs créatifs • Pratique
Nature • Jeunesse
www.editionsouestfrance.fr

dimanche ouest france
1 journal
4 cahiers

Désastres et accidents

L'assureur peut être sollicité plus de deux ans après une catastrophe naturelle

Le délai de deux ans pour saisir l'assureur après une catastrophe naturelle commence à partir de l'arrêté ministériel ou de la date de constatation des dégâts, selon la Cour de cassation.
Des propriétaires ont constaté des fissures liées à une sécheresse trois ans après l'achat de leur pavillon. L'assureur refusait de prendre en charge le sinistre car plus de deux ans s'étaient écoulés depuis l'origine du dommage.
La Cour de cassation a rappelé que le délai de prescription commence à la date de constatation des dégâts, et non à celle de la catastrophe ou de sa reconnaissance administrative.
Les juges ont conclu que l'assureur devait indemniser les propriétaires car il avait été saisi moins de deux ans après l'apparition des dégâts.
(Cass. Civ 2 11.7.2024 D 22-21.366).

Le journal peut intégrer, de façon totale ou partielle, sur la zone d'édition, le(s) supplément(s) suivant(s) : Sparknews - En Quête de demain

Notre publication adhère à
ARPP
dont elle suit les recommandations
Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au
ARPP
autorité de régulation professionnelle de la publicité
23 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
www.arpp-pub.org
Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur jo e donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

ouest france

Société « Ouest-France »
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.

Siège social : 10 rue du Breil - 35000 Rennes
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Adresse postale : 10 rue du Breil
35051 Rennes cedex 9

Rédaction de Paris :
91 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste :
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffié,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio,
Marie-Trinité Touffet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 448 €

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h
au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média
Tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10 rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0.010 kg/tonne.

Tirage du mercredi 28 mai 2025 :
443 949

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502